

BRUXELLES. — Le prix de 10,000 francs institué par le docteur Cuvier en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage ou de la meilleure invention pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière, a été décerné à l'unanimité à M. J. Lauby, régisseur du Monteur belge pour son livre: Des grèves ouvrières.

FAITS DIVERS

LES ASSASSINÉS DE PÈRE. — On se souvient de l'assassinat de Michel Père, garçon de recettes du Crédit Lyonnais à Marseille.

A la suite de l'instruction aussitôt commencée, on a acquis la certitude que l'individu qui avait loué la chambre, dans laquelle le crime s'est accompli, avait donné un faux nom et une fausse adresse. De nouveaux renseignements désignent bientôt, comme auteurs du crime, les nommés A. P., H. D., et la matrone, de ce dernier. Tous trois avaient pris la fuite: le premier vers Paris, les deux autres vers Bordeaux.

M. Macé, chef de la police de sûreté, ayant été prévenu, fit faire des recherches par ses agents, et ce matin, P., D., et sa matrone, trouvés dans un hôtel garni, étaient arrêtés et conduits au Dépôt.

Hier matin, ils ont été dirigés sur Marseille, où l'instruction établira s'ils sont réellement les auteurs du crime.

On écrit de Rouen le 12 décembre. — Nouveau meurtre à la prison Bonne-Nouvelle: jeudi soir, le détenu Poul frappait à la tête son compagnon Coping, avec une bouteille brisée. Les blessures paraissent d'abord insignifiantes et Coping reprit son travail le lendemain. Peu de temps après il était atteint de douleurs horribles à la tête et succomba à une méningite suppurée, déterminée par la perforation de l'os frontal. La famille de Coping, qui habite Paris, a été prévenue par dépêche.

Poul a été immédiatement mis en cellule. Il prétend avoir frappé son camarade parce qu'il avait appris que celui-ci voulait le faire battre par un autre détenu.

— On écrit d'Alger le 12 décembre. — Une lettre reçue de Bordj Bon Arreridj raconte que des ouvriers terrassiers calabra occupés aux travaux de construction du tunnel du chemin de fer de Constantine à Alger, réunis il y a quelques jours dans une localité voisine nommée Tenie-El-Merdj, ont commis des excès, à la suite de quelques libations. Le propriétaire de l'auberge menacé par ces Calabrais qui étaient armés de couteaux, a fait usage de son revolver, et a tué deux des assaillants et en a blessé trois. Ceux-ci ont alors incendié la maison de l'auberge, puis ils ont pillé la boutique voisine d'horlogerie. Le parquet de Sétif s'est transporté sur les lieux et a fait opérer 17 arrestations.

VICTIMES DU DEVOIR. — Encore un nom à ajouter au martyrologe déjà si considérable de la science.

Il y a une quinzaine de jours, une jeune fille était amenée à l'hôpital de la Charité; elle étouffait, et ses parents ignoraient la nature de son mal. L'interne de service, M. Gustave Rivet, examina la malade et constata une angine couenneuse arrivée à la dernière période. Malgré les soins qu'il lui donna, elle mourut dans la nuit.

Le lendemain matin, M. Rivet ressentit une violente douleur à la gorge; le soir, il s'alita. Le docteur Hardy, dont il était l'interne, s'aperçut avec stupeur que le malheureux jeune homme était atteint de la diphtérie ou angine couenneuse; il prescrivit sur le champ un remède énergique, mais il ne put entraver le mal. Depuis ce moment, et malgré les soins des professeurs Josias, Desnos, Hardy et Despres, attachés à l'hôpital de la Charité, le mal ne fit que s'accroître. L'opération de la trachéotomie fut décidée, mais le malade était si faible, qu'on fut obligé d'y renoncer.

Lundi soir, M. Rivet, qui s'était senti mieux pendant quelques instants, fut pris de nouveau étouffement; quelques minutes après, il mourait au milieu de souffrances sans nom, et en pleine connaissance. Il n'était âgé que de vingt-neuf ans, et terminait son temps d'internat à la fin du mois, il préparait sa thèse au doctorat pour le commencement de janvier prochain.

Sur la demande de la famille, le corps de M. Rivet sera transporté à Orléans, son pays natal. Le directeur de l'Assistance publique a décidé que le nom de M. Rivet serait gravé sur les plaques en marbre où sont déjà inscrits les noms des internes morts victimes de leur devoir.

RECHERCHES INDUSTRIELLES DE LA MARGARINE DANS LE BEURRE. — La loi a eu beau se montrer indulgente à l'égard de la margarine et lui permettre de se vendre couramment sous son nom, cela ne fait pas l'affaire de gens qui de la fabriquent et en font le commerce. Ils cherchent surtout à mettre en vente du mélange de margarine et de beurre et à nous l'imposer sous le nom de beurre. La loi est venue à bout de MM. les falsificateurs, qui ont trouvé dans cette matière, grâce aux difficultés d'analyse d'un mélange de corps chimiquement similaires, une magnifique source de revenus, un grand dégoût du public.

M. Schmitt vient de proposer à la Société industrielle du Nord de la France deux procédés d'analyse rapide qui rendront service, le premier surtout, non-seulement aux chimistes à la poursuite de l'ennemi, mais encore au consommateur lui-même.

L'un, à la portée de tout le monde — nous ne nous occupons que de celui-là — consiste à faire fondre le beurre, suspect, puis à y plonger une mèche de veilleuse. On laisse prendre la masse, et l'on allume la mèche, que l'on éteint ensuite, après deux minutes environ de combustion. Si l'on a affaire à du beurre pur (chose bien improbable actuellement), on sent une réjouissante odeur de beurre fondu.

Si l'on a affaire à un mélange d'oléomargarine, c'est une affreuse odeur de chandelle éteinte qui vous monte aux narines. On est effrayé et il n'y a plus qu'à changer son fournisseur, sauf à n'être pas mieux servi par le suivant.

TRIBUNAUX
COUR D'ASSISES DU RHONE
L'ANARCHISTE CYVOCT
Lyon, 12 décembre.
La deuxième audience a commencé ce matin à neuf heures.

L'accusé, qui avait hier toute sa barbe, est aujourd'hui complètement rasé. Les témoins Kermogen et Flé démentent formellement le reconnaître et affirment qu'ils sont sûrs de ne pas se tromper. L'accusé commence par nier énergiquement, puis il se trouble et commence par pleurer.

Les témoins à décharge font des dépositions erratiques sur chacune des rives. Peu de fenêtres sont closes.

C'est ce que Fourvière est tout constellé de lumières. Ici, l'institution des frères, avec l'inscription: *Memorare. La, l'inscription: Lyon à Marie;* plus loin, près du Palais-de-Justice, une maison porte: *Maria Mater Dei.*

Une société chorale de jeunes gens chante des cantiques au n° 13 du quai Saint-Antoine.

Mais lorsque de la terrasse de l'archevêché qui s'étend de grandiose de feux, une musique se fait entendre au-dessus du brouhaha de la foule; lorsque des flammes de bengale éclairent la colline et projettent leurs lueurs sur les eaux de la Saône; lorsque la svelte chapelle et les tours massives qui s'arment toutes ces merveilleuses embrasures de flammes rutilantes, sans une note discordante, sans une protestation, l'on s'étonne et l'on se demande si nous sommes bien dans une ville qui se pique de radicalisme et qui le témoigne dans toutes ses élections. C'est un problème qu'on s'est souvent posé et qu'on se pose malgré soi chaque année en face de cette manifestation populaire.

Au-delà les quais Saint-Vincent, la Croix-Rouge et Saint-Bruno brillent aussi, criblés de point de feu. La place Bellecour est fort belle avec ses portiques et ses façades ornées de cordons de gaz. La rue Bourbon et tout le quartier Perrache, les rues de la République, de l'Hôtel-de-Ville, la rue du Pint, la rue Centrale, la place des Terreaux, les quais du Rhône sont aussi brillamment illuminés.

Aux Brotteaux et à la Guillotière, les cours Morand, Vition et de la Liberté, la rue de Maffreille, l'avenue de Nouilles, le cours Gambetta, offrent aussi le plus charmant coup d'œil.

Les monuments publics, l'Hôtel-Dieu et la Charité eux-mêmes, restent dans l'ombre. Les faubourgs et les localités environnantes ont illuminé; il faut citer Bron, Cusset, Vénissieux, Sainte-Foix et Oullins.

Le gelait. La nuit était claire et la lune brillait. Malgré le froid intense, une foule énorme parcourait hier soir les rues et les quais de la ville.

Foule bigarrée. Des familles, des jeunes filles et des enfants, qui ne sortent jamais les soirs d'hiver; les dévies des pensionnats, sous la conduite des professeurs ou des religieuses; des prêtres; et des riches et des pauvres; des gens de toutes les conditions et de tous les mondes, allent péle-mêle et gaiement jour du spectacle annuel.

Et, dans ces rues étincelantes, flottaient une brève d'or, qui s'évanouissait peu à peu, à mesure que la nuit s'avance et que les feux s'éteignent.

La fête était finie.

M. Sciano, préfet en Espagne, revenant d'Amsterdam, où il représentait les intérêts de sa province, passait par Paris. Il était descendu à l'hôtel Richmond, rue du Helder. Avant-hier soir, il s'apprêtait à partir, emportant dans une énorme malle des papiers de la plus haute importance, près de cinq mille francs en or, cinquante mille francs de bijoux et objets d'art achetés en Hollande et à Paris. Un ami de M. Sciano, M. E., graveur sur métaux, l'accompagnait. On avait chargé les colis sur la plateforme d'une voiture à quatre places. Les deux amis se firent conduire à la gare d'Orléans; mais en route, boulevard Morland, le cocher jeta un cri et arrêta ses chevaux. Une malle venait de lui dégringoler dans le dos. En montant sur la plate-forme pour la remettre en place, il s'aperçut avec stupeur que la courroie était coupée et que la grande malle avait disparu.

Ce vol avait été exécuté avec une si incroyable audace que ni le cocher, ni les deux voyageurs ne s'en étaient doutés. M. Sciano se fit conduire chez le commissaire de police du quartier auquel il fit sa déclaration. Il ne pouvait pas croire que le cocher ne fût pas de complicité avec les voleurs. Le cocher, un brave homme, qui d'excellents papiers de service, n'eut point de peine à établir sa parfaite honnêteté et à être laissé en liberté. M. Sciano a retardé son départ afin d'aider, par des indications précises, la recherche des voleurs. M. Chauvigny, commissaire de police du Palais de Justice, a été chargé de faire une enquête sur ce vol qui pourrait bien avoir été commis par des individus au courant des affaires du préfet espagnol, puisqu'il enlevé précisément la malle contenant de l'argent et des objets de prix.

LES AUDIENCES MINISTÉRIELLES EN ESPAGNE. — Nous trouvons dans le *Clairon* ces curieux détails sur les audiences ministérielles en Espagne: « Ministres d'aujourd'hui, d'hier ou demain, reçoivent ceux qui se présentent, indistinctement. Dans n'importe quel ministère, vous pouvez voir depuis le matin jusqu'en bien avant dans la soirée, le cabinet ministériel ouvert à tous venants. On y entre par groupe, pour ainsi dire, avec pardessus, cannes et chapeaux, et on s'assied tranquillement, ou l'on prend les journaux éparés sur le bureau ministériel, pour oublier l'attente. Le ministre va de l'un à l'autre et chacun raconte, sans gêne de ses voisins, l'affaire qui l'amène. S'il y a secret important, on se contente de baisser la voix ou d'emmener le ministre dans une embrasure de fenêtre. En quelques minutes, l'audience est finie. C'est à la fois original et démodé. »

UNE VILLE MISE EN VENTE. — Il s'agit de la ville et du port d'Abereyon, dans le comté de Cardigan, contenant environ 2,000 âmes, et mis mercredi dernier en adjudication, en bloc; ils n'ont trouvé d'acheteurs qu'un prix de 24,000 livres sterling, soit 600,000 francs, et n'ont pas été adjugés. La propriété mise en vente comprenait des fermages arriérés de terres et des loyers de maisons échus, de terrains à bâtir, des jardins, terres labourables et constructions; en un mot, la ville toute entière, à l'exception d'un hôtel, les taxes et droits de ports, la seigneurie de Llyswen, comprenant la ville et le port d'Abereyon, avec le droit de percevoir les taxes d'importation et d'exportation ainsi que d'autres taxes locales.

On voit ce que les institutions seigneuriales font de la propriété en Angleterre.

UN BON CONSEIL
Voulez vous joindre aux cadeaux que vous offrez en ces moments de fêtes, l'utile à l'agréable. Allez visiter les magasins de la grande Maison, 55, boulevard des Capucines, vous y trouverez un choix colossal de vêtements pour hommes et enfants, à des prix extrêmement bon marché. 2077-0185

NOUVELLES DU SOIR
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.
AU TONKIN
Le *New-York Herald*, nous communique la dépêche suivante: « Heng-Kong, le 12 décembre. »

« On fait, à Canton, tous les préparatifs nécessaires pour mettre la place en état de défense. Hier le vice-roi et le commissaire impérial, général Pang, sont partis avec 5 canonnières pour faire l'inspection minutieuse des forts et des lignes de torpilles; ils doivent revenir vendredi. »

« D'après les opinions que j'ai recueillies d'ingénieurs et d'officiers les forts chinois ont belle apparence, mais, en réalité, leurs revêtements, faits d'un faible ciment, ne sauraient résister à une canonnade continue. On peut en couper l'approche sans faire couler à fond de longues remplies de pierres. »

« Une flotte importante est prête. Les troupes continuent d'arriver du Nord; seize cents hommes sont passés hier à travers la ville. »

« Tous les hauts mandarins expriment la résolution de protéger les étrangers. La semaine dernière, le consul français à Canton a demandé qu'il lui fût accordé une garde pour sa sûreté personnelle; le vice-roi a répondu qu'il le protégerait comme tout le monde. »

L'amiral Courbet
Paris, 13 décembre.
Des nouvelles de l'amiral Courbet sont attendues avec impatience. On craint que la prise de Bac-Ninh et de Song-Tai ne mette pas fin au conflit franco-chinois.

De l'aveu même des amis du gouvernement une solution n'interviendra pas avant plusieurs mois, par suite des lenteurs apportées par la diplomatie chinoise.

On en trouverait du reste l'expression dans l'annonce faite hier par l'amiral Peyron à la tribune, à propos du budget du ministère de la marine pour 1884, qu'il déposerait sans peu de jours une demande de crédits extraordinaires de 20 millions pour l'entretien du corps expéditionnaire pendant six mois au Tonkin.

M. de Courcel à Friedrichsruhle
Berlin, 13 décembre.
Le prince de Bismarck a invité M. de Courcel à se rendre à Friedrichsruhle.

Ce voyage est très commenté. On croit que cette visite se rapporte à la constitution d'une force internationale dans les mers de Chine, dans le but de protéger les Européens sans distinction de nationalité, et le prince de Bismarck aurait tenu à exprimer lui-même à M. de Courcel que la mesure prise en commun par les puissances n'a rien d'hostile à la France.

L'autre part, on assure que M. de Courcel est chargé de faire au chancelier une communication importante relative à la médiation dans le conflit franco-chinois.

Le général Appert, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, est arrivé ici, se rendant à son poste. Il sera reçu demain par l'Empereur.

Une réponse à M. Hervé
Dans une lettre adressée à M. Hervé et publiée par le *Clairon*, M. Léonce Detroyat dit qu'il n'y a que deux partis à prendre: « Ou rester fidèle au droit ancien et se déclarer monarchiste et droit divin. Ou adopter le droit moderne et se déclarer républicain. »

L'amiral Lespès
L'amiral Lespès, qui est appelé à succéder à l'amiral Mayer, comme commandant de notre escadre dans les mers de la Chine, doit s'embarquer le 2 janvier prochain.

Le 4^e régiment d'infanterie de ligne, qui a été réformé, est parti pour l'Algérie, en compagnie de Cyvoct.

Le témoin Darblay déclare avoir raconté à Cyvoct, le 22 octobre à 10 heures du soir, à Lons-le-Saunoy, revenant de Genève en compagnie des deux frères Erménges. La déposition de ce témoin est très confuse.

Cyvoct est condamné à la PEINE DE MORT.

L'affaire Clovis Hugues (jugement).
La 9^e chambre du tribunal de police correctionnelle a rendu hier son jugement dans le procès intenté par M. et Mme Clovis Hugues à un sieur Morin, ex-employé d'une agence interlope de renseignements.

On sait quelles odieuses calomnies cet individu avait fournies contre Mme Clovis Hugues. Les débats de cette affaire, dont le *Petit Mouleur* s'est occupé à différentes reprises, ont pleinement confondu les calomnieux.

Le tribunal, par un jugement longuement motivé, rejette les exceptions de non-recevabilité opposées par Morin déclare l'action publique éteinte au regard de Mme Lenormand décodée pendant l'instance.

Et condamne Morin à deux années d'emprisonnement, 50 francs d'amende et 2,000 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Ordonne en outre, que le jugement sera inséré par extraits comprenant les motifs et le dispositif dans le *Journal officiel* et dans dix autres journaux, aux choix des époux Clovis Hugues, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 300 francs.

UN BON CONSEIL
Voulez vous joindre aux cadeaux que vous offrez en ces moments de fêtes, l'utile à l'agréable. Allez visiter les magasins de la grande Maison, 55, boulevard des Capucines, vous y trouverez un choix colossal de vêtements pour hommes et enfants, à des prix extrêmement bon marché. 2077-0185

NOUVELLES DU SOIR
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.
AU TONKIN
Le *New-York Herald*, nous communique la dépêche suivante: « Heng-Kong, le 12 décembre. »

« On fait, à Canton, tous les préparatifs nécessaires pour mettre la place en état de défense. Hier le vice-roi et le commissaire impérial, général Pang, sont partis avec 5 canonnières pour faire l'inspection minutieuse des forts et des lignes de torpilles; ils doivent revenir vendredi. »

« D'après les opinions que j'ai recueillies d'ingénieurs et d'officiers les forts chinois ont belle apparence, mais, en réalité, leurs revêtements, faits d'un faible ciment, ne sauraient résister à une canonnade continue. On peut en couper l'approche sans faire couler à fond de longues remplies de pierres. »

« Une flotte importante est prête. Les troupes continuent d'arriver du Nord; seize cents hommes sont passés hier à travers la ville. »

« Tous les hauts mandarins expriment la résolution de protéger les étrangers. La semaine dernière, le consul français à Canton a demandé qu'il lui fût accordé une garde pour sa sûreté personnelle; le vice-roi a répondu qu'il le protégerait comme tout le monde. »

L'amiral Courbet
Paris, 13 décembre.
Des nouvelles de l'amiral Courbet sont attendues avec impatience. On craint que la prise de Bac-Ninh et de Song-Tai ne mette pas fin au conflit franco-chinois.

De l'aveu même des amis du gouvernement une solution n'interviendra pas avant plusieurs mois, par suite des lenteurs apportées par la diplomatie chinoise.

On en trouverait du reste l'expression dans l'annonce faite hier par l'amiral Peyron à la tribune, à propos du budget du ministère de la marine pour 1884, qu'il déposerait sans peu de jours une demande de crédits extraordinaires de 20 millions pour l'entretien du corps expéditionnaire pendant six mois au Tonkin.

M. de Courcel à Friedrichsruhle
Berlin, 13 décembre.
Le prince de Bismarck a invité M. de Courcel à se rendre à Friedrichsruhle.

Ce voyage est très commenté. On croit que cette visite se rapporte à la constitution d'une force internationale dans les mers de Chine, dans le but de protéger les Européens sans distinction de nationalité, et le prince de Bismarck aurait tenu à exprimer lui-même à M. de Courcel que la mesure prise en commun par les puissances n'a rien d'hostile à la France.

L'autre part, on assure que M. de Courcel est chargé de faire au chancelier une communication importante relative à la médiation dans le conflit franco-chinois.

Le général Appert, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, est arrivé ici, se rendant à son poste. Il sera reçu demain par l'Empereur.

Une réponse à M. Hervé
Dans une lettre adressée à M. Hervé et publiée par le *Clairon*, M. Léonce Detroyat dit qu'il n'y a que deux partis à prendre: « Ou rester fidèle au droit ancien et se déclarer monarchiste et droit divin. Ou adopter le droit moderne et se déclarer républicain. »

L'amiral Lespès
L'amiral Lespès, qui est appelé à succéder à l'amiral Mayer, comme commandant de notre escadre dans les mers de la Chine, doit s'embarquer le 2 janvier prochain.

Le 4^e régiment d'infanterie de ligne, qui a été réformé, est parti pour l'Algérie, en compagnie de Cyvoct.

Le témoin Darblay déclare avoir raconté à Cyvoct, le 22 octobre à 10 heures du soir, à Lons-le-Saunoy, revenant de Genève en compagnie des deux frères Erménges. La déposition de ce témoin est très confuse.

Cyvoct est condamné à la PEINE DE MORT.

Une compagnie du 17^e régiment anglais du génie stationné à Alexandrie, va partir pour Wady-Halfa, près de la deuxième cataracte, pour y élever des fortifications.

Le Mahdi a envoyé 10,000 hommes au Darfour et une force égale contre la tribu des Kabbabiah qui lui barre la route de Khartoum, où toutes les troupes égyptiennes éparses sur le fleuve Blanc viennent de se renfermer.

Le Prince Impérial d'Allemagne à Rome
Rome, 12 décembre.
On mande de Berlin: L'empereur a accepté aujourd'hui, au nom du prince impérial, l'hospitalité offerte au prince au Quirinal par le roi Humbert.

Le prince Frédéric Guillaume débarquera à Gênes, le 16 décembre.

Rome, 12 décembre.
Le ministre de la guerre a donné des ordres pour qu'un revenu de 30,000 hommes soit passé en l'honneur du prince d'Allemagne.

LE SÉNAT
Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL
Séance du jeudi 13 décembre 1883
Présidence de M. LE ROYER

La séance
La séance est ouverte à 3 heures.

Les crédits du Tonkin
M. J. FERRY, président du Conseil, dépose le projet des crédits du Tonkin.

Les élections municipales
M. LABRET, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, dépose un projet tendant à ajourner les élections municipales au 4 mai.

L'emprunt d'armement
Le Sénat adopte un projet autorisant la ville d'Armentières à emprunter 57,000 francs.

CHAMBRE DES DEPUTÉS
Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL
Séance du jeudi 13 décembre 1883
Présidence de M. BRISSON

Les viandes salées
Le projet relatif à l'importation des viandes salées est déposé.

Le budget des affaires étrangères
Vu l'absence de M. Jules Ferry, retenu au Sénat, la discussion du budget des affaires étrangères, est ajournée.

Le budget de l'intérieur
La Chambre aborde la discussion du budget de l'intérieur.

Le budget des affaires étrangères
L'amendement tendant à réduire les crédits pour l'inspection des établissements de bienfaisance, est adopté malgré les observations de M. Waldeck-Rousseau.

MOR FREZZEL demande l'installation d'un atelier de composition au Palais-Bourbon pour faciliter la correction des épreuves des discours.

Cette demande n'est pas prise en considération, malgré l'appui des membres de la gauche.

Les chapitres 1 à 19 sont adoptés sans incident.

BULLETIN DU COMMERCE
Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous indiquer les cours et renseignements commerciaux qui peuvent les intéresser et qu'ils ne trouveraient pas dans le journal.

DEPECES COMMERCIALES
Dépêches de MM. Busch & Co, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymouprez: Le Havre, 13 décembre.

Ventes 450 b. Marché facile.
Liverpool, 13 décembre.
Ventes 8,000 b. Marché très ferme.

New-York, 13 décembre.
Midling Upland, 10 1/2.
Cotes aux Etats-Unis: 36,000 b.
Cotes en cents du Midling, clause américaine, à New-Orléans 10 1/2, Savannah 9, 13/16.

Télégrammes de MM. Van der Veldt et Reinoud, communiqués par Jules Caubi.
Le Havre, 13 décembre 1883.
Cours de clôture de New-York, du 12 décembre

Cotons
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil.
10.42 10.46 10.60 10.75 10.89 11.02 11.15 11.27
11.36 11.93
Ventes du jour: 140,000 balles. — Marché faible.
Recettes du jour: 26,000 balles contre 40,000 en 1882 et 34,000 en 1881.
Total de la semaine: 200,000 balles contre 200,000 en 1882 et 230,000 en 1881.

Saindoux
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil.
9.07 9.10 9.17 9.25 9.35 9.45 9.55 9.65

Cafés
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil.
9.50 9.90 10.00 10.05 10.10 10.15 10.20 10.20

trop sec dans certaines parties de notre colonie. Nous savons cependant que les laines des districts les plus favorisés n'arrivent qu'à présent seulement sur notre marché, et nous croyons qu'un bon assortiment sera mis à la disposition des acheteurs pendant le courant du mois prochain.

Peu de laine lavée a été mise en vente; les laines qui ne peuvent être considérées que comme purement nominaux.

Les *Scoured* bien vendus et par lots importants se vendent très irrégulièrement. Quelques lots ont même été adjugés à des prix exorbitamment bas, comparativement à ceux de l'an dernier.

Les exportations, pour le mois d'octobre, atteignent 24,044 balles. Elles se sont élevées depuis le 1^{er} juillet à 48,805 balles soit 15,905 balles en plus que pendant la période correspondante de l'année 1882.

Les rapports sur les temps et sur les stocks dans les différents districts sont généralement favorables.

Des quelques-uns on signale cependant une sécheresse nuisible aux troupeaux, et cela est d'autant plus dangereux que nous allons entrer dans la saison d'été.

COTONS
Manchester, 11 déc.
Tissus et files: La demande continue généralement calme et les prix des files sont faiblement nombreux. En tissus les ordres d'achats sont quantités pour la consommation et les marchés du Continent. Les fabricants convalescents pour l'Orient sont complètement négligés, les prix; toutefois, sont sans changements.

Alexandrie, 10 déc.
Marché sans changement. Recettes de la semaine 136,000 cantars.

SOIES
Yokohama, 10 déc.
Marché animé et prix en hausse ultérieure; Oshio Sendai all round (n° 1, 2 et 3) Dollars 500; Maybakh n° 2 et 3 Dollars 470; Hadjodée bonne n° 2 Dollars 450. — Change: S/Paris 4.82.

AVIS INTERESSANTS POUR DE L'COMMERCE
ROUBAIX. — MM. DENISSE et LACARRIÈRE, 5, rue Scribe. — MM. BARBAGELATA et ROLANDO, 38, rue d'Hauteville. — M. SERVIN 54 rue Paradis-Poissonnière, ont des ordres ou acheteurs en tissu.

Marché aux Epaves de Lille
Cours du 13 décembre

	Hilles	grasses	Tourterelles
	(pécotilles)	(pécotilles)	(pécotilles)
Bois de charbon	20	20	17 1/2 à 18
Billettes de bois	20	20	17 1/2 à 18
Canalisations	20	20	17 1/2 à 18
Chaux	15	15	17 1/2 à 18
Clous	15	15	17 1/2 à 18
Clous étrangers	15	15	17 1/2 à 18

Cours précédents

Bois de charbon	20	20	17 1/2 à 18
Billettes de bois	20	20	17 1/2 à 18
Canalisations	20	20	17 1/2 à 18
Chaux	15	15	17 1/2 à 18
Clous	15	15	17 1/2 à 18
Clous étrangers	15	15	17 1/2 à 18

VALEURS SE NEGOCIANT A TROIS MOIS
CHANGEMENTS
31/2 Amsterdam 100/112 1/2
31/2 Allemagne 100/112 1/2
31/2 Vienne 100/112 1/2
31/2 Londres 100/112 1/2
31/2 New-York 100/112 1/2
31/2 Mexico 100/112 1/2
31/2 Rio de Janeiro 100/112 1/2
31/2 Bahia 100/112 1/2
31/2 Santos 100/112 1/2
31/2 Valparaiso 100/112 1/2
31/2 Lima 100/112 1/2
31/2 Bogota 100/112 1/2
31/2 Caracas 100/112 1/2
31/2 Havana 100/112 1/2
31/2 Santiago 100/112 1/2
31/2 Montevideo 100/112 1/2
31/2 Buenos Aires 100/112 1/2
31/2 Lima 100/112 1/2
31/2 Bogota 100/112 1/2
31/2 Caracas 100/112 1/2
31/2 Havana 100/112 1/2
31/2 Santiago 100/112 1/2
31/2 Montevideo 100/112 1/2
31/2 Buenos Aires 100/112 1/2

BIBLIOGRAPHIE
L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustr